



Communiqué de presse

Amiens, le 18 novembre 2020

Un 1^{er} bilan positif pour les cartes prépayées *Sortir ici en Somme* !

Dans le cadre de son Plan de relance de 50 millions d'euros, le Département de la Somme a souhaité remercier dès le mois de juin les personnels soignants et aidants avec une action de soutien mise en œuvre dès la fin du 1^{er} confinement.



14 000 cartes prépayées d'une valeur unitaire de 80 € ont été distribuées en juillet dernier aux personnels et acteurs des établissements et services médicaux sociaux de compétence départementale.

Une première nationale

C'est grâce à un partenariat inédit à cette échelle avec la Caisse d'Épargne Hauts de France, avec le concours et l'expertise de Natixis Payments, que le Département de la Somme a pu réaliser cette opération dans des délais particulièrement courts.

Il s'agissait également de **soutenir l'économie locale**, la plus impactée en raison du confinement, à repartir rapidement. Les cartes sont utilisables exclusivement dans les restaurants, les cafés et les lieux de loisir et de culture de la Somme.

Les soignants, les aidants et le personnel départemental ont ainsi pu profiter d'un budget « loisirs » de 80 € dès la période estivale soutenant, par la même occasion, la **relance de l'activité économique du territoire**, particulièrement touché par la crise sanitaire.

640 000 € dépensés / 18 100 transactions réalisées / 1 400 commerçants bénéficiaires

Au 30 octobre 2020, **plus de 640 000 € ont été dépensés**, 9 600 cartes utilisées au moins une fois et plus de 18 000 transactions ont été réalisées pour un montant moyen de 35 €.

Les achats ont principalement été réalisés auprès des restaurants (environ 470 000 €), des librairies (environ 61 000 €), des bars (environ 49 000 €) et des lieux de loisirs (environ 23 000 €). **Plus de 1 400 commerçants du département** ont ainsi bénéficié d'un paiement via cette carte.

Plus de 200 communes de la Somme bénéficiaires

Géographiquement, le territoire amiénois arrive en tête des utilisations par les porteurs de carte : environ 265 000 € y ont été dépensés. L'Ouest de la Somme a bénéficié de 91 000€ d'achats à Abbeville, 22 000 € à Mers-les-Bains et environ 15 000 € pour chacune des communes du Crotoy, de Fort-Mahon et de Saint-Valéry-sur-Somme. À l'est, 20 000 € ont été utilisés à Péronne, 13 000 € à Albert et 10 000 € à Doullens.

Ce sont ainsi plus de 200 communes qui ont été bénéficiaires sur leur territoire de la carte.

Pour **Stéphane Haussoulier**, Président du Conseil départemental de la Somme, « *cette belle opération, innovante et solidaire, illustre la volonté du Département de remercier les personnels du secteur médico-social de la Somme et d'impulser une reprise rapide de l'activité économique locale dès le mois de juillet. Plus que jamais, le commerce de proximité a besoin de notre soutien : j'en fais une priorité.* »

Pour **Laurent Roubin**, Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Hauts de France, « *Nous sommes heureux d'avoir contribué efficacement avec nos partenaires au succès de cette opération. Placée sous le signe de la solidarité, cette initiative n'en a pas moins une portée économique, avec un impact positif sur les commerces de proximité. Soutenir la reprise économique est porteur de sens pour une banque coopérative comme la Caisse d'Épargne* »

La carte *Sortir ici en Somme* est valide 6 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2021. Elle est utilisable chez tous les commerçants (restaurants, libraires...) qui font actuellement de la vente à emporter ou du *click and collect*.

Une fois les 14 000 cartes entièrement utilisées, ce seront 1 120 000 € injectés dans l'économie locale samarienne.

- - -

Contacts Presse

Département de la Somme

Eloïse Devred

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

e.devred@somme.fr

Caisse d'Épargne Hauts de France

Gonzague Mannessiez

03 20 66 67 19 - 06 81 06 97 56

gonzague.mannessiez@hdf.caisse-epargne.fr